lus, qui forme la conclusion du travail de Collart et que les trouvailles nouvelles n'ont fait que confirmer. On peut donc regretter que M. Pack n'ait pas systématiquement établi la concordance de ses numéros avec ceux de la liste de Collart, puisque le lecteur devra, très fréquemment, s'y reporter.

Les dépouillements de M. Pack ont été très consciencieux. Plusieurs fragments qui avaient échappé à Collart se trouvent ici, par exemple les nos 30, 1639, 2328. Les lacunes ne sont pas nombreuses. Signalons, cependant, que M. Pack aurait dû dépouiller les *Codices latini antiquiores* de M. Lowe et y renvoyer chaque fois qu'il y avait lieu — il ne les cite que sous le n° 2295 ; qu'au n° 2332 (Collart 34) il eût fallu citer Girard, p. 509-510, au n° 2335 : Schneider, *Sav. Zeitschr.*, 24, 1903, p. 414-416 ; qu'il convient d'ajouter aux textes de Virgile (nos 2300-2312) : *Ecl.* V, 17-31, Strasbourg, P. lat. 2 (inédit) (n° 306 de la liste des P. lat. que j'ai donnée dans *Scriptorium*, IV, 1950, p. 116 et suiv.) ; au n° 2316 : Paul, *Questiones*, P. Heidelberg 1272 (n° 317 *ib.*) ; au n° 2321 : *Code Théodosien*, le Oxford, Bodl. Lib. Ms. p. bibl. d 2 (P) (n° 312 *ib.*) ; au n° 2326, le κατὰ πόδα du *Digeste* p. p. La Pira, *B. I. D. R.*, 38, 1930, p. 151-174 (n° 319 *ib.*) ; au n° 2328 : *Code de Justinien*, le P. Reinach 2219 (n° 314 *ib.*, où il est rangé, par erreur, parmi les « capitales », et Lowe, *C. L. A.*, 5, n° 700) ; au n° 2345 : les *Fragments de grammaire*, P. Louvre E 7332 (n° 318 *ib.* et *C. L. A.*, 5, 697) ; au n° 2354 : le *Glossaire gréco-latin*, P. Reinach 2140 (*C. L. A.*, 699) ; au n° 2361 : l'*Exercice d'écriture*, *P. S. I.*, 1310 (n° 320 de ma liste) ; et, enfin, au n° 2337 : le *Fragment juridique* p. p. Arangio-Ruiz, *Festschrift Schulz*, II, 1951, p. 3-8, et au n° 2293, *Livy Epitome*, le nouveau fragment, *P. S. I.*, XII, 2, n° 1291, M. Pack étant ici excusable, puisque ces deux recueils ont paru après l'achèvement de son travail. On peut regretter, pour finir, que M. Pack n'ait pas donné à la fin de son répertoire un index des papyrus par collection et par numéro d'inventaire qui aurait, certes, alourdi un peu le volume, mais en aurait grandement facilité la consultation.

Robert Marichal.

Histoire.

Michael Grant, *Ancient history* (n° 15 de la Coll. *Home study books*) : London, Methuen, 1952, in-12, viii-247 pages, 5 cartes dans le texte, 7 sh. 6 d.

L'auteur, depuis quelques années, s'est imposé à l'attention des historiens par la publication de travaux importants qui, prenant la numismatique romaine comme point de départ, débouchaient de façon neuve dans l'histoire (*R. É. L.*, t. XXVI, 1948, p. 45 ; t. XXVIII, 1950, p. 437-440 et p. 475-476). Il annonce ici (p. 241, n. 1) un livre sous presse,

intitulé *Roman imperial money*. Rien de ce qu'il écrit ne peut laisser indifférent.

Dans ce petit volume, il livre des réflexions sur l'histoire générale de l'Antiquité. Il la résume, très brièvement, on s'en doute, en deux chapitres consacrés à des vues cavalières, l'un de l'évolution du Pakistan et de l'Inde (5 pages), de la Chine (4 p.), de l'Amérique (4 p.), de l'Asie antérieure (16 p.) et du bassin oriental et central de la Méditerranée (22 p.), l'autre du développement synchronique de la Grèce et de Rome (23 p.). Mais l'intérêt véritable de cet essai est ailleurs.

M. Grant a surtout tenu à exposer ses idées sur ce que devrait être l'*enseignement* de cette histoire générale : il le conçoit adapté aux préoccupations qui assaillent les hommes d'aujourd'hui, et non pas à celles des hommes du XIX^e^ siècle. Dès lors, les problèmes essentiels doivent être celui de l' « unité politique » et, plus encore, celui de la guerre, fléau de toutes les sociétés et de toutes les civilisations. Une fois définis les buts à atteindre aujourd'hui (transfert à la morale internationale des principes de la morale individuelle et condamnation de toute guerre autre que strictement défensive), il faut utiliser aussi l'enseignement historique pour former l'homme en fonction de ces buts. Suivent quatre chapitres qui dégagent les causes générales des guerres incessantes de l'Antiquité : l'anarchie internationale, l'instinct de combativité et le nationalisme, l'inégalité sociale, la mauvaise sélection des gouvernants. L'étude de ces causes générales fournit autant de leçons utiles au monde contemporain.

Tout cela est assez bizarrement construit, avec d'innombrables citations suivies du seul nom de l'auteur, mais non des références utiles pour contrôler la date et le contexte de ces affirmations. Empruntées ou originales, il y a des formules frappantes. Il y a en tout cas toujours une noble et intrépide foi d'apôtre, dont personne ne pourra songer à sourire. On dira, au contraire, la sympathie qu'inspire cette tentative et l'utilité des méditations auxquelles la lecture conduit nécessairement un professeur : fixé au XVII^e^ siècle selon un certain idéal de l'homme, le canon des textes grecs ou latins soumis à l'explication et donc à l'admiration des élèves se justifie difficilement aujourd'hui sous l'angle moral. Ce qui, dans le flot un peu tourbillonnant des réflexions de l'auteur, prêterait en principe le plus à contestation — et, par exemple, cette affirmation de la p. 151 : *if he is not explicitly a moralist, he is implicitly an immoralist* — n'est d'ailleurs expressément formulé par lui qu'à l'adresse de celui qui enseigne l'histoire générale, donc sommaire.

Mais on dira aussi qu'il arrive à M. Grant de parler de Rome — moins fréquemment, il est vrai, que de la Grèce — et qu'il le fait alors toujours (sur les monnaies instrument de propagande, p. 123 ; sur l'ap-

port des Romains en matière juridique, p. 168-169 ; sur leur effort de fédération, p. 172 ; sur la pénétration de l'idée de fraternité humaine prêchée par les stoïciens, p. 212-213 ; sur les innovations augustéennes, p. 237 ; etc.) avec une hauteur de vues et une pertinence auxquelles les historiens même spécialisés tiendront à rendre hommage.

André AYMARD.

R. B. ONIANS, *The origins of European Thought about the body, the mind, the soul, the world, Time and Fate ; new interpretations of Greek, Roman and kindred evidence, also of some basic Jewish and Christian beliefs* : Cambridge, University press, 1951, XVII-547 pages, 45 Shillings.

Ce long titre, à la mode du XVI^e siècle, n'est pas de trop pour annoncer au lecteur le dessein du présent livre ; l'auteur veut explorer la préhistoire, ou mieux la protohistoire de la pensée scientifique et philosophique de notre civilisation occidentale, issue, comme on le sait, des Grecs et des Romains, non sans un apport sémitique véhiculé par la Bible. Il recherche donc, en s'adressant aux sources littéraires les plus anciennes, quel était le sens « originel » que revêtaient dans la mentalité hellénique, latine, éventuellement hébraïque, les mots auxquels une évolution ultérieure devait conférer la valeur d'un concept scientifique techniquement défini. Un exemple fera saisir l'objet, la méthode et la portée de ces recherches : chez Homère, le mot φρήν (ou le pluriel φρένες) ne désigne pas encore ce que nous appelons l'esprit, l'intelligence, la sensibilité, mais, de façon précise, le siège de ces activités psychologiques, la partie du corps où la pensée archaïque situait l'organe de la conscience ; une discussion serrée des textes les plus significatifs permet à M. Onians d'établir que cet organe, la φρήν, n'est pas le diaphragme (sens que le mot prendra dans le grec médical à partir d'Hippocrate), mais bien le poumon : ce qui s'explique par le fait que la pensée préscientifique des Grecs (et, d'ailleurs, des Latins : le mot *praecordia* se prête à la même analyse) concevait la conscience comme liée au souffle ; le sommeil, l'ivresse qui l'interrompent, apparaissaient comme dus à une vapeur humide pénétrant les poumons, ceux-ci ne conservant leur efficacité que s'ils étaient secs : d'où des expressions comme *sese exsiccat somno Romana iuuentus* (Ennius), *mitemque rigat per pectora somnum* (Furius Antias cité par Macrobe), *somnus per membra quietem inriget* (Lucrèce), *inriguo somno* (Perse)...

On aperçoit immédiatement tout l'intérêt de cette enquête : elle apparaît d'abord comme un effort pour reconstituer ce qu'en termes 1900 on appellerait la mentalité « primitive » ou « prélogique » des Anciens : nous retrouverons toute une physiologie paradoxale qui, situant dans la poitrine le principe de la conscience (*animus*), place dans la tête le prin-

cipe de la vie (*anima*) et, très spécialement, la source de l'énergie sexuelle. Mais, en même temps que cette contribution à l'histoire de la pensée, ce livre apporte bien des choses à l'étude des langues classiques : il projette un éclairage nouveau sur un grand nombre de mots ou d'expressions dont nous ne saisissions guère que le sens figuré et qu'on ne traduisait qu'avec une prudente approximation. Le grec occupe naturellement ici la place d'honneur, mais le latiniste trouvera bien des suggestions utiles : un index spécial relève près de 250 mots latins qui sont l'objet d'une explication originale.

Bien entendu, tout, dans ce livre, n'est pas toujours nouveau ni surtout parfaitement sûr : il faudrait discuter une à une chacune des interprétations proposées. Ainsi, voulant expliquer la *sanctitas* reconnue aux genoux (cf. *per tua genua te opsecro*, Plaute ; *ambulantis Tiberii genua aduolueretur*, Tacite, etc.), M. Onians imagine que la synovie de l'articulation était assimilée au liquide cérébro-spinal, considéré, lui, comme le fluide de vie, la « sève » contribuant à la semence virile. Cela paraîtra un peu « far-fetched ». En fait, la plupart des textes examinés établissent simplement une connexion, de nature imprécise, entre genou et génération : on avait voulu en rendre compte par divers usages : posture de l'accouchement, réception du nouveau-né sur les genoux du père, etc., mais, comme l'observe M. Onians, ces coutumes elles-mêmes demandent à être expliquées. On peut se demander s'il ne s'agit pas simplement d'un euphémisme ou, si l'on veut, d'une « eupraxis », les genoux étant pris pour les organes sexuels voisins, et jouant, chez les Grecs ou les Romains, le rôle de la « cuisse » dans le serment solennel des Hébreux (*Genèse*, 24, 2 ou 47, 29 : « Mets ta main sous ma cuisse... ») : de tels déplacements, commandés par la bienséance, sont fréquents dans toutes les langues et à toutes les époques ; ne traduisons-nous pas *mamillare* par « soutien-gorge »? On pourrait appuyer cette interprétation par le témoignage de poètes modernes, comme Baudelaire, chez qui la valeur érotique des « genoux » est évidente.

H.-I. Marrou.

Franz Bömer, *Rom und Troia, Untersuchungen zur Frühgeschichte Roms* : Verlag für Kunst und Wissenschaft, Baden-Baden, 1951, 127 pages.

Le vieux problème des origines de la légende troyenne de Rome est abordé ici sous un biais nouveau. Les affinités que Virgile a fait apparaître entre l'idéal romain et les vertus d'Énée ne sont-elles qu'imaginaires, le fruit tardif d'élaborations littéraires? Ou plutôt ne seraient-ce pas ces affinités qui, préexistantes à toute littérature latine, sont à l'origine de l'implantation de la légende à Rome? Les traditions relatives à la fondation de Rome par les Troyens en recevraient une unité, une

signification spirituelle qu'on méconnaissait généralement, et elles éclaireraient de façon singulière tout un canton de la préhistoire morale des Romains.

La restitution des circonstances où la légende prit racine à Rome est évidemment ici d'une importance capitale. M. Bömer tient pour le VI^e^ siècle (à cause des statuettes de Véies représentant Anchise sur l'épaule d'Énée) ; les Phocéens ont fait connaître la légende aux riverains du Tibre, mais ce ne sont pas les Grecs qui ont pu avoir l'idée de faire d'un de leurs héros le fondateur d'établissements barbares ; l'initiative a dû venir des indigènes ; les Romains (on peut à peine se poser la question en ce qui concerne les Étrusques) ont adopté Énée (plutôt qu'Ulysse, que d'autres voies mettaient également à leur portée) à cause de sa piété, piété filiale, souci des dieux, où ils ont reconnu la plus haute de leurs vertus nationales.

Un second chapitre du livre étudie le problème particulier des Pénates. Autre pierre d'attente que la légende troyenne a dû, selon l'auteur, trouver à Rome. Dès le VI^e^ siècle, en effet (monnaies d'Aineia, scarabée de la Collection Luynes, poèmes de Stésichore si l'on en croit ici les représentations de la *Tabula Iliaca*), Énée et Anchise passent pour avoir sauvé de Troie une ciste ; Hellanicos parlera d'un sauvetage des πατρῷα ἱερά. Or, précisément, et plutôt qu'à de grands dieux, la piété des Romains s'adresse à des Pénates, *dii patrii* par excellence. Nous devons, pour l'époque ancienne, nous représenter ces Pénates à l'image des statuettes de terre cuite qu'on retrouve nombreuses dans les sépultures albaines et romaines dès le milieu du VIII^e^ siècle. Ici M. Bömer établit longuement et victorieusement que ces statuettes ne sont pas, à l'origine, des dieux du garde-manger, et que les anciens Romains n'ont pas répugné à des figurations anthropomorphes.

Pour cette seconde partie de son travail, qui voudrait disputer avec l'auteur? Si l'on admet que la légende d'une fondation troyenne s'est implantée à Rome dès le VI^e^ siècle, pourquoi, en effet, les Romains de cette époque n'auraient-ils pas attribué une origine troyenne à quelques petits fétiches? Toute ville, d'ailleurs, avait les siens. Capables de devenir « troyens » si une légende troyenne se fixait dans la ville. Mais on voit mal comment ceux de Rome auraient eu, électivement, la propriété d'attirer ou de capter la personne d'Énée.

Nous ne voyons pas non plus d'objection à ce que les Romains du VI^e^ siècle aient déjà pratiqué la *pietas*, c'est-à-dire une vertu expressive déjà de leurs plus profondes qualités nationales et qui, cinq siècles plus tard, prendrait la forme que nous lui connaissons chez Cicéron et chez Virgile. Mais après quelle évolution ! Est-il vraisemblable que ce qui deviendrait plus tard la *pietas* virgilienne, assez proche, en effet, d'un

des aspects que la tradition grecque a donnés au personnage d'Énée, ait pu dès le VI^e^ siècle se reconnaître et s'admirer en la personne d'Énée, au point que les Romains aient désiré faire du héros épique le fondateur de leur ville? N'est-ce pas figer sur cinq siècles toute l'évolution spirituelle des Romains?

Quant à l'implantation de la légende troyenne dans l'Italie centrale dès le VI^e^ siècle, les faits sont beaucoup plus simples. Toute l'argumentation de M. Bömer repose entièrement sur la date qu'il attribue, après d'autres, aux statuettes de Véies. En effet, les confirmations qu'il croit tirer de l'origine étrusque d'un certain nombre de vases qui nous présentent, au VI^e^ siècle, le même motif, sont fallacieuses ; les trouvailles d'Étrurie ont fourni pour cette période une proportion très importante de notre matériel céramique ; il est donc naturel que les vases où figure la fuite d'Énée proviennent souvent d'Étrurie, et nous n'en saurions conclure que les Étrusques aient eu pour ce motif aucune prédilection. Le scarabée de la Collection Luynes est un bijou ; il ne nous apprend rien de plus que les vases, à savoir qu'à la fin du VI^e^ siècle la légende de la fuite d'Énée, comme un très grand nombre d'autres épisodes épiques, était connue en Italie. Mais qu'elle y ait été considérée autrement que comme un motif décoratif et narratif, qu'elle y ait été implantée, liée aux traditions locales, objet d'un intérêt spécial et d'une attention religieuse, c'est tout autre chose. C'est cela que les statuettes de Véies sont seules à nous suggérer, par le grand nombre d'exemplaires du même type qu'on a retrouvés au même lieu et qui supposent une tradition sacrée, un caractère votif. Seulement, si elles appartiennent au VI^e^ siècle, elles témoignent pour Véies, non pour Rome ; n'est-il pas étrange de vouloir expliquer par la *pietas*, phénomène spécifiquement romain, des documents qui, à cette date, ne peuvent guère concerner Rome?

Mais surtout — et l'on ne saurait trop le dire — ces petits objets ne sont ni datés ni peut-être sûrement datables. Leur style informe n'autorise aucune hypothèse chronologique ; les conditions dans lesquelles ils ont été découverts ne semblent pas rendre impossible qu'abandonnant le VI^e^ siècle, au delà même de la fin du III^e^, on doive les reporter jusqu'à l'époque impériale. On sait que le site de Véies n'a cessé d'être habité, qu'il fournit pour le III^e^ siècle un matériel archéologique particulièrement abondant, que l'agglomération, constituée en *Municipium Augustum Veiens*, a connu au I^er^ siècle de notre ère une prospérité qu'attestent les vestiges de nombreux sanctuaires. Le petit groupe de Véies serait à mettre en rapport avec les reliefs de Budapest et de Turin, le groupe de Pompéi, celui de l'autel de Carthage, tous issus du même mouvement de piété, répliques provinciales du groupe romain érigé au Forum d'Auguste dans le sanctuaire de Mars Ultor. On s'ex-

plique mal, d'autre part, l'implantation d'une telle légende à Véies au VI^e siècle, et surtout qu'elle n'ait laissé aucune trace dans les monuments étrusques, cistes, miroirs que nous possédons par ailleurs. *Testis unus, testis nullus*, surtout quand le témoin isolé est par lui-même si incertain.

Je crains donc que M. Bömer n'ait entrepris d'expliquer, par des motifs séduisants, quoique peu vraisemblables, un fait inexistant. J'ai essayé jadis de montrer que la légende d'une fondation troyenne n'a de réalité certaine en aucun point de l'Italie antérieurement au III^e siècle. On m'a objecté, non sans raison, que cette thèse ne m'avait pas permis d'interpréter de façon satisfaisante un prétendu témoignage d'Hellanicos et de Damaste tel qu'allégué par Denys d'Halicarnasse. Les difficultés, en effet, ne manquent ici pour personne. Mais la meilleure manière de mettre chacune à sa place reste de les affronter toutes ensemble, sans accorder de foi absolue à aucun document pris à part. C'est peut-être de cette règle de méthode que M. Bömer ne s'est pas suffisamment souvenu.

Jacques PERRET.

Franz BECKMANN, *Humanitas. Ursprung und Idee* (Abhandl. d. Gesellsch. zur Förderung der Westfäl. Wilhelms-Universität, Heft 3) : Münster, Aschendorffverlag, 1952, 51 pages, 2 Mk.

Un petit livre plein d'idées discutables et suggestives. L'effort de l'auteur tend à montrer les attaches de l'*humanitas* aux valeurs traditionnelles et au cadre sociologique de la civilisation romaine. Importance pour le Romain des vertus sociales et de tout ce qui est lien avec son milieu humain (tandis que le Grec se forge son idéal et son destin dans la solitude intérieure) ; de là, les composantes de l'*humanitas*, qui sont sociabilité, courtoisie, indulgence. Effort pour sauvegarder la possibilité de ces liaisons humaines et les défendre contre la tyrannie des affaires et des intrigues ; de là, la nostalgie de l'*otium*, des villas campagnardes où se restitue une vie de relations amicales et d'entretiens familiers ; de là, le lien de l'*humanitas* avec un certain désintéressement des activités utilitaires. Cette notion, en son origine purement romaine, et qui reflète l'idéal des classes aristocratiques, a été enrichie par la Grèce en ceci que les beaux arts, la philosophie, la littérature sont apparus (mais secondairement) comme l'instrument privilégié de ces relations humaines préservées dans l'*otium*. Par son origine, l'*humanitas* n'est ni un universalisme, ni une φιλανθρωπία, ni une ascèse pour grandir en humanité, ni — moins encore — une théorie de la précellence des valeurs strictement humaines.

Jacques PERRET.

Sesto PRETE, « *Humanus* » *nella letteratura arcaica antica* : Milano, Marzorati, 1948, 85 pages.

M. Prete a reproduit dans ce volume, en les enrichissant, quelques chapitres de la thèse qu'il avait présentée à Cologne en 1944 : *Der Begriff « Humanitas » in der römischen Komödie*. Sa courte introduction est presque uniquement consacrée à une exploration de la bibliographie du sujet ; étude qui n'est ni détaillée ni exhaustive : ainsi l'a voulu l'auteur, qui renvoie lui-même aux notes bibliographiques de F. Klingner dans son *Humanität und Humanitas* ; mais son ouvrage témoigne en maint passage d'une documentation très abondante.

Je donnerai mon adhésion aux principes dont s'inspirent ses critiques des travaux parus avant le sien : l'un est la nécessité de respecter le développement historique, que n'ont reconnue ni Aulu-Gelle, dans l'important passage où il définit l'*humanitas* (*N. A.*, XIII, 17, 1), ni Schneidewin, qui, dans *Die antike Humanität*, confond, selon l'expression de M. Prete, « antike Humanität » et « ciceronianische Humanität » ; ni même suffisamment Reitzenstein, qui, malgré tout l'intérêt que présente son *Werden und Wesen der Humanität im Altertum*, y fait trop grande la part de Panaetius et n'attache assez d'importance ni aux préparations antérieures, ni surtout au rôle de Cicéron. Un autre excellent principe fonde le reproche adressé à Max Muehl d'avoir oublié, dans *Die antike Menschheitsidee in ihrer geschichtlichen Entwicklung*, qu'un travail de synthèse doit s'appuyer sur un solide travail d'analyse.

C'est dans la fidélité à ces règles que M. Prete se propose d'étudier les plus anciens textes où se rencontrent des termes de la famille de « humanus » et qu'il analyse, souvent de façon minutieuse, tous les passages de Plaute, de Térence et des auteurs archaïques où apparaît l'un d'eux. Cet inventaire fournit la matière des trois premières parties, d'un plan très simple, dont la quatrième et dernière est consacrée à l'appréciation de ce que Plaute et Térence doivent à Ménandre et à la comédie nouvelle. Je ne pense pas qu'aucun exemple intéressant ni aucun des sens que les mots étudiés peuvent revêtir dans ce qui nous reste de la littérature latine antérieure au I^er^ siècle avant Jésus-Christ ait échappé à la recherche méthodique de M. Prete. Il s'est, en outre, efforcé de classer, dans chacun de ses chapitres, les emplois de ces termes, de façon à dégager l'évolution qu'ils ont suivie. La conclusion des pages consacrées à Plaute est que « humanus », qui ne signifie originellement pas autre chose que : doté de la nature humaine, finit par exprimer (une fois seulement, dans *Mostellaria*, 814) une qualité morale, la bonté. L'examen des pièces de Térence montre que le terme « humanus » y revêt presque exclusivement le sens moral et qu'on y rencontre les

mots de cette famille en plus grand nombre et avec des valeurs plus variées que chez Plaute. L'étude des fragments archaïques prouve que le même vocabulaire fut employé par d'autres écrivains, mais il semble à M. Prete que c'est aux deux grands auteurs de comédies que « humanus » doit d'avoir reçu une valeur morale. Rien n'empêche, à mon avis, d'accepter ces conclusions, même si on croit utile de les nuancer ou de les prolonger.

Il est des critiques qu'on n'aime pas faire parce que l'auteur les a sûrement faites tout le premier et qu'on ajoutera inutilement à son déplaisir : je signalerai donc sans plus qu'un très grand nombre de fautes d'impression se sont glissées dans l'ouvrage ; je n'insisterai pas sur le style, volontairement dépouillé de toute espèce de recherche ; je regretterai, en revanche, ici ou là, un certain manque de rigueur logique. Pourquoi étudier longuement, au milieu d'un chapitre consacré à Térence, les sources grecques de l' « homo sum », quand une partie spéciale traite plus loin des rapports de la comédie nouvelle avec Plaute et Térence? Pourquoi, dans le chapitre III, réservé d'après son titre à l'étude des fragments des auteurs archaïques, faire suivre cette étude d'une évocation rapide de la destinée de « humanus » tout au long de la latinité païenne?

Cependant, ce ne sont là que questions de forme, et leur importance est limitée. L'impression dominante que je retire de cette lecture est celle de rester, si je puis dire, sur ma faim. A peu près sur tous les points, je souhaiterais un prolongement. Puisque l'auteur n'a pas craint (et je me permets de l'en féliciter) de s'occuper, chemin faisant, du mot « liberalis » dans ses rapports avec « humanus » (p. 40-41), j'aurais aimé le voir s'arrêter sur d'autres termes dont la comparaison avec ceux de la famille de « humanus » n'est pas moins instructive, tels « benignitas », « comitas », « comiter » ; ou sur certains passages dont l'atmosphère est « humaine », même si le vocabulaire de l'est pas. Ils sont nombreux chez Térence, mais on en trouve aussi dans les *Captifs*, le *Rudens*, le *Trinummus*. Je pense, en outre, qu'il y avait place, dans le cadre que s'était tracé M. Prete, pour un développement plus large de ses conclusions en ce qui concerne soit la comparaison de Plaute et de Térence (amorcée à deux reprises : fin du chapitre II et fin du chapitre IV), soit celle des deux comiques latins avec leurs modèles grecs. L'une et l'autre étude amènerait à réfléchir sur ce que fut la part de Rome dans l'évolution de sa sensibilité au second siècle.

Peut-être aussi — mais cela relèverait d'une autre conception de l'ouvrage — y avait-il lieu de s'attaquer à d'autres problèmes : rapports entre le « vir » romain et l' « homo » que j'appellerais térentien ; étude du couple « divinus-humanus », vers laquelle j'ai cru un instant

qu'allait s'orienter le chapitre II[1], etc... En un mot, il me paraît possible de tirer des textes soigneusement étudiés par M. Prete ce qu'on pourrait nommer une philosophie des « humana » et une philosophie de l' « humanum »; ou, pour éviter un mot trop ambitieux, un ensemble de remarques sur la façon dont les Romains, à partir de la fin du IIIe siècle, ont évolué vers l' « humanitas », recevant beaucoup des Grecs, assurément, mais non moins de leur propre tradition.

Ces remarques ne sauraient faire oublier ce qui fait le mérite de M. Prete. Qu'il reste quelque chose à faire après lui, quoi d'étonnant? « humanum est. » Mais nul ne pourra négliger les résultats de son travail; sa méthode est saine, elle conduit à une analyse serrée des faits latins, et les conclusions qu'il en tire sont valables.

Roger DUMAINE.

H. HILL, *The Roman Middle Class in the Republican Period* : Oxford, Basil Blackwell, 1952, 226 pages.

Il s'agit de l'*ordo equester* : le « Ritterstand » de W. Soltau et A. Stein. Même si « knights » était ambigu, on peut penser que le titre de ce livre l'est davantage; « class » accroît la confusion : *ordo* est, au contraire, infiniment expressif d'une participation voulue et organisée à la gestion de l'État; qu'on se rappelle la mention bizarre d'un *ordo pedestris* dans Tite-Live (V, 7, 7), en une page qui méritait profonde réflexion.

On ne fera point difficulté de reconnaître les bienfaits de cette étude. Voilà plus de vingt ans que M. H. Hill a abordé le problème; il est admirable qu'il ait gardé, en le traitant dans son ensemble, cette pureté objective, sans cesse en garde contre les hypothèses aventureuses. Sur chaque point, les références de base sont indiquées avant toute interprétation moderne; ah si les nécessités (apparemment) de l'édition avaient permis aussi de citer davantage de textes en toutes lettres! Mais on ne trouvera point répertoire plus complet ni guide plus commode à travers des problèmes qui n'ont pas cessé d'éveiller les controverses.

Dans le détail aussi, quantité d'excellentes choses : sur les différences et interférences entre *publicani*, *aratores*, *mercatores* (p. 76); sur l'utilisation des statistiques (p. 84 et suiv.); sur l'importance du recours public à l'aide privée en 210 (p. 89), du problème rhodien au cours de la guerre contre Persée (p. 96)... Même si l'on ne s'accorde pas à attribuer des motifs purement politiques et stratégiques à la destruction de

1. « Si noti che la parola « humanus » non compare, in Terenzio, in antitesi con « diuus » o in unione con « diuinus » come abbiamo ripetutamente trovato in Plauto » (p. 34, 3° l. ss.).

Corinthe (p. 100), si l'on trouve floue et peu convaincante la discussion sur les *tribuni aerarii* (p. 150 et 212-214). L'ascension de l'ordre équestre est aussi tellement liée à la politique extérieure qu'on ne s'étonnera point de lire ici bien des pages de « vulgate » historique ; mais la minutie d'échelonnement historique a ses bienfaits aussi : rien de plus instructif que la suite des procès, chacun brièvement qualifié, poursuivis au I^er^ siècle devant les jurys des *quaestiones perpetuae* ou l'assemblée du peuple.

Les deux premiers chapitres sont consacrés à la cavalerie et ne posent pas tous les problèmes qu'aborde, par exemple, si brillamment M. Alföldi ; l'interprétation de l'expression *sex suffragia* comme signifiant les centuries équestres les plus anciennes apparaît vraisemblable. Le passage n'est pas assez élucidé de la « formule militaire » à la formation d'une classe de manieurs d'argent. Il faudrait sans doute voir le problème de plus haut, avant tout comme naissance d'un succédané d'administration financière et économique en une société que rien n'avait préparé à de pareilles tâches. Aussi comme édification de fortunes personnelles en des provinces (la Sicile pour commencer) où l'urgence des besoins militaires et politiques exigeait la prompte mobilisation des ressources, surtout vivrières ; à un stade postérieur, comme opposition entre modes de gestion et rendement des propriétés foncières (en particulier sénatoriales) et des fortunes mobilières. Sous ces derniers aspects, il n'eût pas été vain de reprendre avec précision la question de l'organisation et du fonctionnement des sociétés de publicains ; comme, pour expliquer les crises politiques (qui sont ici presque uniquement présentées sous l'angle de l'opposition entre « classe sénatoriale » et « classe équestre »), il aurait été nécessaire d'étudier le « marché des valeurs » de Rome, aux émotions duquel participait une partie notable de la population « non équestre », et — de plus près — l'ampleur des investissements usuraires sénatoriaux dans certaines provinces.

Et le phénomène historique est-il saisissable en ses origines et ses premiers 150 ans si l'on n'a pas égard à son évolution — si surprenante à première vue, si normale au fond — à partir d'Auguste?

Mais point de réflexions possibles sans une probe mise en place : on sera heureux d'avoir à portée de la main le livre de M. H. Hill, et on le consultera avec sécurité.

Jean Bayet.

C. H. V. Sutherland, *Coinage in Roman Imperial Policy, 31 B. C. – A. D. 68* : London, Methuen, 1951, 220 pages, 17 planches, 21 sh.

Sujet d'emblée sympathique, car original : la politique impériale romaine vue au travers des monnaies. D'importants ouvrages de numis-

matique ont paru ces dernières années en Angleterre [1], fournissant un matériel considérable. Il facilite l'étude d'une des charnières les plus compliquées de l'histoire. Synthèse et mise au point, le présent livre complète avec bonheur les manuels concernant le principat, puisqu'il prolonge les répercussions de la politique dans un domaine trop souvent considéré à part, faute de moyens d'investigation pratiques.

Les émissions monétaires sont les remous de courants d'opinion. M. Sutherland les discerne avec acuité sous les devises, le symbolisme des représentations, le laconisme ou la prolixité des titulatures. Il projette sur maint aspect de règne voilé d'ombre un faisceau de lumière. La période 31 av. J.-C.—68 après offre suffisamment de péripéties pour empêcher la stagnation. Problèmes et solutions surgissent à un rythme relativement rapide. La gamme d'expression présente une variété susceptible d'enrichir les connaissances. Le concours des textes reste indispensable. Aussi c'est une récapitulation d'histoire, abondamment illustrée, que M. Sutherland déroule à nos yeux. La lecture de son livre fait apparaître des rapports ignorés entre les faits connus et les monnaies. Cela ravive l'intérêt.

Comme pour la langue, pas de rupture entre la monnaie de la République et celle de l'Empire. Elle reflète l'avènement progressif de la monarchie, la prépondérance dynastique. Elle répand un vocabulaire de propagande : *pax*, *uictoria*..., commémore les succès. Les idées sont simples : il s'agit d'accaparer l'attention sur un personnage quasi unique, le prince. L'éloge de ses vertus occupe une grande place. La famille impériale fournit des motifs propres à émouvoir et à préparer le terrain (succession). Spirituellement, le prince est le centre. Matériellement, le monnayage dépend de lui. A lui appartiennent les mines. De lui émanent les directives. Résultat : une information rudimentaire et sélective, conditionnée par la matière même.

L'opinion antique n'est pas la seule en cause. La science moderne rencontre de grandes difficultés d'interprétation. L'histoire et la numismatique s'influencent mutuellement. Distinguer réalité et image est souvent difficile. Reconstituer la première par la seconde laisse part à la fantaisie. Les témoins sont partiaux, les allusions aux réalités du pouvoir presque nulles. Délibérément, elles semblent exclues. Aussi n'y a-t-il pas contradiction à vouloir poursuivre et atteindre ces fugitives? M. Sutherland adopte dans ses grandes lignes la conception que M. Grant, éminent numismate, a développée dans des travaux marquants : le pouvoir d'Auguste, représenté par l'*auctoritas*, « autorité suprême »

1. Sans compter la série de Mattingly-Sydenham-Webb, les ouvrages de M. Grant : *From Imperium to Auctoritas* (1946), *Aspects of the Principate of Tiberius* (1950), *Roman Anniversary Issues* (1950).

(p. 40), succédait à l'absolutisme du IIe triumvirat ; un type monétaire à légende *C. A.*[1] en rappellerait la consécration officielle. Il ne nous appartient pas de discuter ici une théorie féconde, théorie tout de même. Sur un point contestable, et contesté, M. Sutherland est solidaire de M. Grant. Cela engage une notable portion du livre. Il est tentant de découvrir sous des formules vagues à souhait tel événement précis. Faut-il voir dans la *prouidentia* de Tibère (p. 102, 178) une allusion au règlement de la succession en faveur de Caligula? Il paraît préférable de laisser à *prouidentia* son acception large de qualité souveraine, englobant toute activité dominatrice, humaine ou divine[2]. Tibère était-il homme à restreindre le sens? M. Sutherland (p. 167, n. 1) mentionne la curieuse série *TR. POT. XI PPI* ou *PIP*, difficile à expliquer. Il omet la lecture *PPP*, que la reproduction de Laffranchi[3] empêche d'écarter, signalée par Alföldi[4] à propos d'un proconsulat impérial de Néron devançant celui de Trajan. Cela mérite examen.

L'appendice A donne une liste détaillée des centres monétaires officiels, avec la chronologie des émissions, l'appendice B un tableau du système monétaire des Julio-claudiens. Dix-sept planches représentant quelque cent quatre-vingts types permettent de suivre les commentaires d'un guide aussi compétent qu'informé. Les reproductions — d'après moulages — sont nettes. Livre excellent, pratique, indispensable à l'historien comme au philologue cherchant à arracher aux documents les secrets d'une époque et d'une pensée.

J. BÉRANGER.

Harry ERKELL, *Augustus, Felicitas, Fortuna, Lateinische Wortstudien* : Thèse de Göteborg, édition de l'auteur, 1952, 193 pages, 14 cour.

Bien des modernes estiment que l'étymologie conduit directement à la connaissance des institutions aux origines controversées. C'est contre eux que M. Erkell déclenche une offensive.

1) *Augustus*. Y a-t-il chez Tite-Live allusion à Auguste? Le mot *augustus* revient neuf fois dans la première décade, imprégnée de mythologie ; cinq fois il concerne les temples, quatre fois les hommes, pour

1. Résolution proposée : *Caesaris auctoritas*, mais non certaine. Cf. Rev. Ét. lat., XXVIII, 1950, p. 439, n. 2.

2. La légende *Prouident.* apparaît fréquemment. Son caractère général est démontré par les dédicataires : Agrippa, Néron, Galba, Vitellius. Cf. Mattingly-Sydenham, *The Roman Imperial Coinage*, I, p. 108, 34 ; 176, 440 ; 216, 164 ; 228, 24.

3. L. Laffranchi, *Il predicato P(rocos) dei sesterzi di Nerone*, Atti e memorie dell'Istituto italiano di numismatica, IV, 1921, p. 47 et suiv.

4. A. Alföldi, *Insignien und Tracht der römischen Kaiser*, Mitteilungen des deutschen archaeologischen Instituts, Römische Abteilung, L, 1935, p. 7. Cf. H. Siber, *Das Führeramt des Augustus*, Abh. der philol.-hist. Kl. der sächs. Akad. der Wiss., XLIV, 1940, Nr. II, p. 38.

désigner une qualité surhumaine. L'ont en partage Hercule, Décius, non Romulus, contrairement à l'opinion régnante qui, dans le titre d'Auguste, reconnaît la volonté d'établir une filiation entre les deux souverains. M. Erkell estime que Tite-Live eût été explicite, car il mentionne toujours clairement Auguste. Il n'y a pas non plus de lien *augurium-augustus*. Les sources rapportant le présage du 19 août 43 qui désignait, selon les uns, le nouveau Romulus ne parlent pas d'*augustus*. Le titre, d'ailleurs, n'apparaît que seize ans plus tard, en 27. Le *lituus* n'en est point le symbole : on le rencontre déjà sur des monnaies antérieures à 27, en relation avec l'augurat de Sylla, de Pompée, d'Antoine et d'Octavien. L'appellation d'*Augustus* a sa valeur propre : les anciens ont distingué le Vénérable : ni dieu, ni héros, mais l'être supérieur[1].

2) *Felicitas*. Les théories modernes (influence grecque, origine italique, « mana », don des dieux) font oublier les définitions de l'antiquité : la *felicitas* (Cicéron-Augustin) est la bénédiction divine accordée à l'homme méritant, en règle avec les dieux, après s'être assuré de leur assentiment par les auspices, donc porteur de l'autorisation officielle (*imperium*).

Sylla prit le titre de *Felix*, non pour exprimer sa condition supérieure à celle de l'humanité et ses prétentions à la royauté (théorie de Carcopino), mais avec hésitation, après ses succès, par reconnaissance.

La *felicitas*, qualité impériale, est relativement tardive. Elle continue la *felicitas*, bonheur du général républicain, s'étend aux succès pacifiques. Elle ne désigne une force magique que chez Pline, *N. H.*, XXVI, 19, et peut-être chez Tertullien, *De anima*, p. 381, 19.

3) *Fortuna*. L'auteur examine le rôle de *fortuna* chez Salluste, César, Tite-Live, dans quelle mesure agit l'influence de la τύχη grecque, divinité régissant le monde et niant le libre arbitre. Les emplois multiples des auteurs latins empêchent de voir une personnification ou une abstraction, encore moins une source de mysticisme.

S'ils ne comportent aucune conclusion, ces *Wortstudien* donneront à réfléchir sur la fragilité de nos connaissances et des reconstitutions de la psychologie romaine. M. Erkell refroidit l'enthousiasme. Son enquête, limitée aux mots, est un avertissement justifié aux créateurs de chimères. Est-ce à dire qu'un dépouillement massif atteigne mieux le but[2]? Les mots ont leurs résonances, leur prolongement, variables à l'infini. Il faut bien faire appel à l'imagination, afin de tenter une synthèse. En de longues citations, M. Erkell suit à la piste de grands pionniers dont

1. Dans un « Excurs », p. 39, l'auteur repousse l'association *augustus-auctor-auctoritas*.

2. A soustraire encore, p. 173, n. 1, *urgentibus imperii fatis*, Tac., *Germ.*, 33, 3. Malgré la belle étude de R. Heinze, *Vom Geist des Römertums*, p. 255 et suiv., il faut déchanter et lire : *in gentibus*, comme l'a établi, avec une méthode admirable de minutie et d'autorité, J. Perret, édit., et *Recherches sur le texte de la « Germanie »*, Paris, 1950, p. 59, 82-84.

il relève les dépassements avec une acribie quelque peu lourde (p. 93, 103, 106). Tâche facile. Les après-venus ont beau jeu de retrouver le chemin éclairé au prix d' « erreurs » souvent géniales. Même dans l'étude des mots, la part d'incertitude reste assez grande et invite à la réserve quant à juger autrui.

Ce travail, circonscrit à un champ délimité, est de valeur. Soigneusement édité, il rendra de réels services aux philologues et aux historiens.

J. BÉRANGER.

Mario Attilio LEVI, *Il tempo di Augusto* (Storici antichi e moderni, Nuova serie, 7) : Firenze, La Nuova Italia, 1951, x-506 pages, 50 planches hors texte, 3.200 lires.

Le livre comprend deux parties nettement distinctes : un tableau de l'époque d'Auguste réparti sur huit divisions[1], des appendices[2] où sont repris en détail quelques problèmes épineux et confrontées les solutions des modernes, soit un état des questions. De quoi entretenir lecteur cultivé et spécialiste. L'auteur fixe les limites dans lesquelles vont se succéder les événements qui aboutissent à l'établissement de la monarchie. Ménageant une solide tête de pont dans l'époque républicaine, il facilite la transition d'un régime à l'autre, trop souvent brusquée par les ouvrages usuels. Il suit la genèse du principat au rythme d'un éphéméride des années 44-43, consignant les péripéties du drame et des protagonistes. Au dénouement, Octavien « libère » le peuple romain de la tyrannie de la *nobilitas*, mais accorde sagement à celle-ci une participation au gouvernement. C'est la « restauration de la République » sous la direction personnelle d'Auguste. Les chapitres IV-VIII, consacrés à la vie intellectuelle, religieuse, économique, sociale, à l'organisation militaire et administrative, aux provinces et aux relations extérieures, reconstituent le climat de la vie politique.

Dans ce cadre, l'éminent historien d'*Ottaviano capoparte* enferme une matière énorme qu'il n'est pas question de résumer ici sans trahir l'auteur et tomber dans d'inutiles redites. L'interprétation des faits importe plus que les faits eux-mêmes. Comment M. Levi conçoit-il le principat augustéen? Comme la suprématie morale d'un particulier, muni de pouvoirs extraordinaires, provisoires, dont l'expiration n'invalide pas la

1. L'ultima difesa della *nobilitas*. — Ottaviano contro Antonio. — Sovranità e governo. — La vita culturale. — La vita religiosa. — La vita economica e sociale. — Riordinamento militare e amministrativo. — Provincie e confini.

2. La positione dei cesaricidi nella politica romana. — Gusti e tendenze di Cicerone. — Lucrezio e la cultura greca. — L'ispirazione di Catullo. — R. Syme e i progetti dei cesaricidi. — Dione Cassio, fonte per l'età augustea. — *Auspicium* e *imperium*. — *Auctoritas* da *augere*. — Il nome « Augusto ». — Bibliographie, *indices*.

souveraineté. Une domination de fait, des mérites exceptionnels valent à l'individu une délégation des pouvoirs pour lui permettre d'agir dans l'intérêt public. La tradition est respectée en ce sens qu'il n'y a pas de magistrature nouvelle. La présence d'une grande personnalité assure la fonction de l'État par le prestige seul, l'*auctoritas*, que M. Levi limite à l'homme (p. 161, 176, 342), contrairement à von Premerstein, qui y voyait un organisme constitutionnel. Conséquemment, le principat reste, du moins à son origine, en dehors du droit public.

Descendue du piédestal où von Premerstein l'avait placée, M. Levi rehausse l'*auctoritas* sous une autre forme. Faculté de grandir (*augere*) la destinée du peuple romain, elle dérive de l'exercice de l'*imperium*, c'est-à-dire du pouvoir légitimé par les auspices (p. 441). Le nom d'Auguste (cf. *augurium*) rappelle l'origine et le sens de la force incarnée (p. 447). L'*auctoritas* (*Res Gestae*, 34, 3) est donc l'effluve d'une puissance mystique conférant au chef politique une prééminence personnelle.

Cette explication séduisante repose sur des rapprochements suggestifs. Reste à savoir dans quelle mesure et quand les anciens étaient conscients de ces rapports sémantiques. Les commentaires étymologiques laissent penser que les réactions étaient faibles. Auguste avait-il intérêt à alléguer le caractère transcendant de sa puissance? En s'opposant à ses collègues, légalement égaux, il insiste sur sa valeur humaine. A notre avis, l'*auctoritas* augustéenne comportait une part de banalité donnant plus de prix encore à l'ascension qui l'élevait au-dessus de ses pairs.

On lira et méditera avec fruit les pages réservées à l'*imperium*, aux auspices, au nom d'Auguste, triptyque exposant le principat dans sa complexité troublante. Le livre incite à la recherche par des vues nouvelles : *imperium* du particulier distingué de celui du promagistrat (p. 445), *imperium* dépendant des auspices et donnant à son tour le *ius auspicandi* (p. 440), Auguste assimilé à Romulus par l'auspication du fondateur (p. 435 et suiv.). L'appendice 11 résume et critique courtoisement les thèmes de Syme (*The Roman Revolution*), de Grant (*From Imperium to Auctoritas*) et de Magdelain (*Auctoritas principis*). M. Levi de conclure avec raison qu'on ne peut définir systématiquement les pouvoirs d'Auguste.

Cet aperçu ne donne qu'une idée approximative de la richesse du livre. Loin de clore, il ouvre des perspectives. L'auteur aborde le problème des sources à propos de Dion Cassius, chez qui il reconnaît une certaine intelligence. Peut-être suit-il de trop près P. Meyer (*De Maecenatis oratione a Dione ficta*, Berlin, 1891) et sous-estime-t-il la valeur du témoignage de l'historien grec pour les débuts du princi-

pat[1]. La marche à la monarchie n'est pas nécessairement contraire aux intentions des premiers empereurs.

La bibliographie des dernières années est abondante, le livre brillant, mais sans donner dans la phraséologie, bourré de faits, voire de chiffres. Après s'être penché sur ses devanciers, M. Levi contemple son œuvre (Appendice 13 : *Caratteri del presente libro*). Il condamne le compartimentage, proclame la nécessité de la synthèse. L'histoire idéale doit étudier tous les aspects de la civilisation. Écrivains, sculpteurs, peintres, architectes, musiciens... ont créé la « realtà ideale », l'unique qui compte pour l'homme (p. 486) : « Una sola è la storia possibile, quella dell'uomo attraverso il tempo .» Soyons heureux que M. Levi n'ait pas sacrifié à la poursuite d'un type éternel insaisissable les études de détail dont son livre tire substance et vie.

J. Béranger.

Ernest Hohl, *Die Siegesfeiern des Tiberius und das Datum der Schlacht im Teutoburgerwald* : Sitzungsber. d. deutsch. Akademie d. Wissensch. zu Berlin, Klasse d. Gesellschaftswissenschaft, 1952, I, 24 pages.

Si extraordinaire que cela paraisse, la date d'un événement aussi grave que le désastre de Varus dans le Teutoburger Wald n'est rien moins qu'assurée. Mommsen avait fini par ne plus douter qu'il s'était produit à l'automne de 9 av. J.-C. Soixante ans plus tard, J. Schwartz, dans un important mémoire (*Rev. de Philologie*, 1945, p. 21-89), a mis en cause le *Machtwort* de Mommsen et proposé mai-juin 10. E. Hohl revient à la datation traditionnelle. Le centre du débat est dans l'interprétation à donner à deux textes contradictoires de Suétone, *Tib.*, 17, et de Dion Cassius, 56, 1. Pour le premier de ces auteurs, la nouvelle de la *clades Variana* arriva à Rome alors que Tibère entrait à Rome pour y célébrer son triomphe sur les Pannoniens, qui fut, pour cette raison, différé. Pour Dion, Tibère, vainqueur en Pannonie, est rentré à Rome « après l'hiver » en 9, et rien n'a interrompu les fêtes et les anniversaires inscrits aux Fastes ; il ne dit rien d'un projet de triomphe. Les deux auteurs s'accordent pour montrer Auguste et Tibère siégeant sur un tribunal aux *Saepta* et « saluant » le peuple. Quand placer cette scène? Pippidi et Gagé, rapprochant Dion d'un fragment des *Fastes* de Préneste qu'ils restituent, se prononcent pour le 16 janvier 9. Bersanetti admet deux « entrées » de Tibère dans la même année 9, l'une « après l'hiver » (cf. Dion), l'autre à la fin de l'année (cf. Suétone). E. Hohl a bien raison de relever qu'un spectacle aussi extraordinaire que celui

1. Il eût fallu citer : H. A. Andersen, *Cassius Dio und die Begründung des Principats*, Neue deutsche Forschungen, Berlin, 1938.

des *Saepta* ne pouvait se répéter à quelques mois d'intervalle. Un détail du costume de Tibère, sur lequel E. Hohl a attiré l'attention, mais sans en mesurer toute l'importance, doit nous aider, me semble-t-il, à prendre parti. Suétone écrit que Tibère *urbem praetextatus et laurea coronatus intrauit*. Cette étrange tenue combine la couronne de laurier du *triumphator* avec la toge prétexte du simple magistrat. En 11 av. J.-C., Drusus, le frère de Tibère, après ses victoires germaniques, avait reçu d'Auguste l'honneur de l'*ouatio* augmenté des *ornamenta triumphalia*, c'est-à-dire que, couronné de laurier et non de myrte, il avait endossé la *toga picta* plutôt que la prétexte. Tibère, qui venait de réduire la dangereuse *defectio Illyrici*, pouvait au moins prétendre aux mêmes privilèges. Du reste, un sénatus-consulte, évidemment pris *Caesare auctore*, lui avait accordé le triomphe. Or, par Suétone, nous apprenons qu'en entrant dans la ville il n'eut du costume du *triumphator* que la couronne de laurier. C'est que le deuil public (*maesta ciuitate*) lui a imposé la traditionnelle *mutatio uestis*. Ce détail n'a pu être inventé par Suétone, dont Mommsen écrivait spirituellement qu'il était un *scriptor diligens sed in minimis maxime*. E. Hohl a donc parfaitement raison de préférer son témoignage à celui de Dion : Tibère est entré à Rome pour y voir son triomphe différé par la nouvelle de la *clades Variana*.

Reste à fixer la date même de cette entrée. E. Hohl a victorieusement montré, à l'aide des *Fastes* de Préneste, qu'elle a été aussitôt suivie de la consécration du temple de la Concorde Auguste, qui eut lieu, le marbre le porte, le 16 janvier 10. Il lui est dès lors aisé, réfutant J. Schwartz, de montrer que la saison qui vit périr les légions de Varus est l'automne de l'an 9. On notera, enfin, que la manifestation des *Saepta* s'accorde parfaitement avec cette dédicace, puisque, comme elle, elle était de nature à redresser le moral des Romains. C'est pourquoi il convient de lire avec E. Hohl dans les *Fastes* de Préneste, au 16 janvier, non pas *Ti. Caesar ex Pan*[*nonia laureatus urbem intra*]*uit* (Pippidi, Gagé) ou *ex Pan*[*n. rediit et urbem intr*]*auit* (Schwartz), mais *ex Pan*[*nonia rediens p. R. salut*]*auit*, car, lors du retour de Tibère dans la ville endeuillée, l' « événement ne fut pas la *corona laurea*, mais l'extraordinaire *salutatio populi Romani* ».

W. Seston.

Ch.-André Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord des origines à la conquête arabe (647 ap. J.-C.)*, 2e édition revue et mise à jour par Chr. Courtois : Paris, Payot, 1951, 334 pages.

Le gros volume d'André Julien, véritable somme historique sur l'Afrique du Nord, paru en 1931, était malheureusement épuisé. La réédition actuelle est fractionnée en trois volumes, dont le premier, qui

intéresse seul l'Antiquité, a été revu et mis à jour par Christian Courtois. Quoique l'ordonnance générale des chapitres et des paragraphes ait été conservée, c'est un livre en grande partie nouveau qui nous est donné : plusieurs chapitres ont été récrits, une conclusion sur la « survivance de Rome » a été ajoutée, des corrections et compléments ont été apportés en maints endroits. Les pages sur l'époque romaine, en particulier, ont bénéficié des importantes découvertes chronologiques poursuivies depuis vingt ans. La Bibliographie, qui était déjà si copieuse et pratique, a été entièrement refondue pour être au courant des derniers travaux. Si l'abondante illustration de la première édition n'a pu être reproduite, quinze cartes ou plans complètent heureusement le texte. Au total, un manuel excellent, qui constitue la meilleure initiation pour l'histoire de l'Afrique romaine[1].

Jean-Rémy PALANQUE.

Pedro Moacyr CAMPOS, *Alguns aspectos da Germânia antiga através dos autores clássicos* (Boletim de história da civilização antiga e medieval, nº 5) : São Paulo, Faculdade de Filosofia, ciências e letras, 1946, 109 pages.

On est un peu inquiet de lire dans la préface que l'indigence des bibliothèques dont il disposait a empêché l'auteur de prendre connaissance de la bibliographie moderne de son sujet. Ni les travaux d'E. Norden, ni ceux de L. Schmidt, et, semble-t-il, pas un article de revue. Mais l'avoir confessé si droitement n'est pas un mauvais signe. Tout ce que le simple bon sens, tout ce qu'une lecture intelligente peut, de prime abord, dégager des textes antiques se trouve, en ce petit livre, clairement mis en œuvre et adroitement équilibré. Il faut bien commencer, ne fût-ce que pour engager les bibliothécaires à acheter des livres et gagner des lecteurs à ces livres futurs... En aucun pays du monde et à aucune époque une tradition scientifique ne s'est fondée d'autre manière.

Jacques PERRET.

Allan Chester JOHNSON, *Egypt and the Roman Empire : The Jerome lectures*, second series : Ann Arbor, University of Michigan Press, 1951, 183 pages.

C'est à un spécialiste très connu de l'économie égyptienne que ces

1. Quelques remarques de détail : l'assemblée de Carthage de 411 (p. 224) n'est pas un concile et pourrait se comparer au colloque de Poissy plutôt qu'à la diète de Worms ; — le *magister militum Africae* du VI^e^ siècle n'avait pas sous ses ordres un *magister peditum* (p. 261), selon Ernest Stein, *Hist. du Bas-Empire*, t. II, p. 325, n. 7, et p. 549, n. 1 (cet ouvrage, cité dans la Bibliographie, p. 290, pourrait l'être utilement aussi p. 322).

Errata : p. 6, fig. 6, lire : *tombe* (au lieu de : *tourbe*) ; p. 74, l. 7, lire : *Akraleuké* ; p. 86,

conférences pleines de faits et d'idées ont été demandées. Il connaît admirablement toutes nos sources d'information, les monnaies comme les papyrus, et il se meut à l'aise dans le domaine spécial des systèmes monétaires et des variations de prix, comme l'ont montré de nombreuses études techniques et le tableau d'ensemble qu'il a donné en 1936 de *Roman Egypt to the reign of Diocletian* dans *An economic survey of ancient Rome* de Tenney Frank.

Aegyptus seposita, l'Égypte tenue délibérément à part de l'économie du monde romain, tel est le premier résultat de cette étude ; il est contraire à ce qu'on disait généralement depuis Mommsen. Dépouillée de son or et de son argent par Auguste après Actium, habituée, du reste, par les Ptolémées à n'user pour le commerce intérieur que d'une monnaie fiduciaire, assurée, enfin, grâce au Nil, d'exporter normalement plus qu'elle n'avait à acheter, elle pouvait se passer d'espèces frappées ailleurs : n'y circula jusqu'à Dioclétien que la drachme d'Alexandrie, dont un multiple, le tétradrachme, fut accepté dans les comptes à parité avec le denier des empereurs. L'or monnayé n'intéressa l'Égypte que pour les transactions avec l'Inde par Coptos et le Haut-Nil par Philae. Le contrôle des changes fut toujours facile grâce aux banques d'Alexandrie. Un tel régime monétaire suppose, en Égypte, la confiance dans la stabilité de l'État et, hors d'Égypte, un gouvernement capable de convertir en monnaies d'Empire ou en marchandises les espèces fiduciaires recueillies par le fisc. Dès lors, l'économie égyptienne devait être directement touchée par les événements extérieurs : si la demande de blé égyptien est trop forte sur le marché libre d'Alexandrie, le besoin de tétradrachmes dépasse ce que peut fournir la circulation normale ; la parité de la monnaie locale avec l'or et l'argent de l'Empire n'est plus assurée et l'intervention autoritaire du préfet peut seule imposer un taux nouveau, comme ce fut le cas, selon A. C. Johnson, en 113, peu avant la guerre parthique de Trajan (*P. Baden*, 37). Ou bien c'est l'inflation, c'est-à-dire la multiplication des signes monétaires de plus en plus pauvres en métal précieux, ainsi qu'on le vit entre 269 et 276, quand les empereurs, privés par la révolte ou la guerre extérieure des revenus de leurs plus riches provinces, durent concentrer leurs achats sur le marché égyptien. La montée des prix intérieurs pendant la même période n'aurait pas d'autre cause. En supprimant la Monnaie d'Alexandrie en 297 et en adoptant une monnaie basée sur l'or circulant en Égypte comme ailleurs dans tout l'Empire, Dioclétien, on le sait, n'a pu stabiliser les prix et la faillite de l'Édit du Maximum fut complète. Exprimés en drachmes ou en deniers, les prix atteignirent bientôt des

l. 18, lire : *Scipion l'Africain ;* p. 195, l. 4 par en bas, lire : *Constantin (312-337)* ; p. 318, l. 37, lire : *J.-P. Brisson ;* p. 319 et 321 (Les textes, l. 1), lire : *Bellum Vandalicum.*

chiffres astronomiques, si bien qu'on doit supposer que la monnaie fiduciaire des transactions courantes dut être plusieurs fois réévaluée. Pourtant, il ne semble pas que cette inflation ait appauvri les producteurs égyptiens ; mais on ne s'étonne pas que l'État ait de plus en plus compté ses revenus en or.

A partir de Dioclétien disparaît, semble-t-il, la vieille classification des propriétés héritée de l'Égypte des Ptolémées. Un grand nombre de fermiers auraient reçu des titres de propriété en même temps que l'État aurait donné une importance plus grande au village, rendu collectivement responsable de la capitation. On s'étonne d'apprendre que la petite propriété (et pas seulement la petite exploitation) s'est beaucoup développée dans l'Égypte du IVe siècle, en un temps où en Occident se constituent de grands domaines d'un seul tenant. Cette situation a sans doute préservé l'Égypte des méfaits du colonat, qui a produit ailleurs le servage, et il n'y a pas de raison de penser que les constitutions théodosiennes condamnant le patronage des puissants y soient restées lettre morte : bien au contraire, il est de fait que les paysans qui, au VIe siècle, cultivaient les domaines d'Apion étaient des hommes vraiment libres.

Les deux dernières conférences traitent du régime fiscal et de l'administration de l'Égypte au Bas-Empire, pour conclure que le pays n'a pas été écrasé par le poids de la bureaucratie nouvelle, que l'impôt fut, somme toute, équitablement réparti, enfin que le paysan égyptien n'a jamais connu plus réelle liberté et plus grande prospérité que dans les trois siècles qui ont suivi Dioclétien.

Le petit livre d'A. C. Johnson est important. Ses conclusions, si neuves qu'elles soient, sont toujours avancées avec une prudence qui marque à chaque pas les limites de nos connaissances et le danger des généralisations. Un fait me paraît s'imposer à la réflexion : c'est que l'œuvre de Dioclétien en matière fiscale et monétaire a porté des fruits tout différents en Égypte et dans le reste de l'Empire. Le village de petits propriétaires né de ses réformes est déjà une sorte de « commune » qui sait se défendre contre les usurpations des puissants. Aussi le patronage des individus et des collectivités, si dangereux pour la liberté, est presque inconnu dans l'Égypte du Bas-Empire. Apion, dont nous avons la correspondance et les livres de compte, est un capitaliste qui totalise les revenus de multiples petites fermes, nullement le seigneur Julius qui, au même moment, en Afrique, vit dans sa villa fortifiée, au centre d'un grand domaine que ses colons ne peuvent quitter. Peut-être en fut-il ainsi parce que l'Égypte n'a pas connu les grandes invasions ; peut-être aussi parce que le Nil, en rendant chaque année à la terre une nouvelle fécondité, assure à ceux qui la cultivent une constante pros-

périté : assuré de faire sa récolte, le paysan égyptien a pu ne point trop souffrir des crises monétaires qui ailleurs produisaient la misère, et il n'a pas été tenté de chercher auprès des puissants une protection qui était pour lui la servitude.

W. SESTON.

Margaret E. REESOR, *The Political Theory of the Old and Middle Stoa* : New-York, J. J. Augustin, 1951, 60 pages.

Cette thèse, présentée à l'Université de Bryn Mawr, comprend trois chapitres avec introduction et conclusion : I. La théorie politique de la Stoa ancienne ; II. De la Stoa moyenne (Panétius, Hécaton, Blossius) ; III. Posidonius. Une division entre ancien et moyen stoïcisme est justifiée par une modification de la doctrine sous l'influence de Carnéade. Sur ce départ contesté et contestable[1], l'auteur reconstitue des figures dont les parties sont à chercher dans un éparpillement de textes fragmentaires, allusifs, souvent incertains. Les idées ne ressortent pas d'exposés. Il faut en dessiner le contour par contraste ou par analogie. Il faut repérer les emprunts, avoués ou non, suspecter des patronages à fins de propagande politique. La part de la conjecture reste grande. Mlle Reesor opère avec prudence. Elle catalogue noms et théories consciencieusement et méthodiquement, groupe sous sa houlette des brebis égarées pour établir un apparentement et une filiation. Cela fait, elle les replace dans le milieu historique. Actions et réactions décèlent la présence de la philosophie. A défaut d'influence directe, la terminologie trahissant l'origine autorise un prolongement du stoïcisme dans une aire plus vaste.

Quels sont les résultats du recensement? Rares les fragments donnant un aspect significatif d'une théorie politique stoïcienne. La Stoa ancienne proclame la « parenté naturelle du sage » (p. 59), sa vie simple, son indifférence à l'égard des conventions sociales, la neutralité de l'État quant à l'éducation du citoyen, la non-distinction entre la vertu du sage et celle du roi. La Stoa moyenne conçoit la société basée sur l'instinct de la conservation, impliquant devoir, justice, entr'aide. L'expérience et la nécessité imposent le progrès sous l'impulsion de l'individu doué d'une sagesse exceptionnelle. L'État et la loi reproduisent l'État universel et la Loi naturelle du monde. Le principe de la supériorité du fort sur le faible découle de la nature. La participation du philosophe aux affaires publiques (Sphéros, conseiller de Cléomène ; Blossius, ami de Tibérius Gracchus) semble avoir été réelle. Mais rien

1. M. Pohlenz, *Die Stoa*, I, p. 191 et suiv. ; II, p. 12, défendant l'unité du stoïcisme, estime la terminologie impropre et fallacieuse.

ne dit que leur attitude fût typiquement stoïcienne. En tout cas, Persée (Antigone Gonatas), Panétius (cercle des Scipions), Posidonius (Pompée) ne partageaient point leurs opinions.

Ces résultats n'apportent pas de nouveautés sensationnelles, mais ils sont loin d'être indifférents. Ils susciteront parfois la controverse, notamment les pages — conjecturales — consacrées aux sources du *de Officiis*. Le mérite et l'utilité de ce travail consistent à avoir dégagé ces matériaux des lieux communs de la littérature hellénistique. Les témoignages tardifs de Cicéron et de Sénèque, le mirage de Posidonius compromettent la solidité des reconstructions. Les rencontres anecdotiques Zénon-Antigone Gonatas, Posidonius-Pompée semblent trop peser dans la balance.

La bibliographie (pas de bibliographie générale ni d'*indices*), répartie dans les notes, est riche. Ajoutons, p. 8, n. 1 : M. Pohlenz, *Stoa und Stoiker*, Zurich, 1950 ; E. Levy, *Natural Law in Roman Thought*, Studia et documenta, XV, 1949, p. 1-23. P. 40 : M. van den Bruwaene, *Traces de Posidonius dans le premier livre des « Tusculanes »*, L'Antiquité classique, XI, 1942, p. 55-66.

J. Béranger.

Santo Mazzarino, *Aspetti sociali del quarto secolo. Ricerche di storia tardo-romana* (« L'Erma ») : Roma, Bretschneider, 1951, 442 pages.

Le savant professeur de Catane a donné à cet ouvrage un titre très général, car le livre manque d'unité : il est construit autour de plusieurs thèmes plutôt que d'un sujet déterminé. Un chapitre initial, particulièrement vigoureux, est consacré au « problème du Bas-Empire » ; il le pose même de très haut, puisqu'il situe la crise qui met fin à l'Empire romain entre les deux autres crises de l'âge du fer : l'invasion des Peuples de la Mer vers 1200, qui a détruit la civilisation du bronze, et... la crise du monde actuel. Se plaçant sur le terrain de l'histoire sociale, l'auteur oppose les interprétations « pessimistes » de Persson et de Rostovtzeff, qui insistent sur la prépondérance de l'économie naturelle et le caractère « coactif » de la vie politique, économique et sociale sous le Bas-Empire, à l'interprétation « optimiste » d'Ernest Stein et de Mickvitz. Si Mazzarino penche manifestement pour celle-ci et se sépare ainsi des conclusions de F. Lot (« l'Empire est mort de maladie interne ») contredites par A. Piganiol (« la civilisation romaine... a été assassinée »), il se dresse contre certaines théories soutenues par Mickvitz dans son étude « fondamentale » de 1932 : *Geld und Wirtschaft im römischen Reiche des IV. Jahrhts*, et les discute tout au long de l'ouvrage, qui semble avoir été écrit surtout pour les réfuter. Cependant, dès la fin de ce premier chapitre, Mazzarino détache des sources de cette époque

deux œuvres anonymes, l'*Histoire Auguste* et le *De rebus bellicis*, qu'il attribue l'une et l'autre à un courant « julianiste », c'est-à-dire traditionaliste, opposé à la tendance constantinienne, révolutionnaire en matière sociale comme en matière politique ou religieuse. De fait, le *De rebus bellicis*, que Reinach datait du temps de Théodose et Seeck du temps de Valens, est situé par Mazzarino (p. 72-86) à l'époque de Julien César (355-360), alors que pour l'*Histoire Auguste*, dont il est question au chapitre II (p. 47-71) et au chapitre VII (p. 345-370), il abaisse la rédaction jusqu'à la première décade du Ve siècle (p. 365) : fidèle à la théorie « baynesienne », qui fait de cette œuvre le reflet de la politique conservatrice de Julien, il rejoint par d'autres voies ceux qui, comme Hartke, lui assignent une date nettement post-julienne. Les raisons qu'il fait valoir pour justifier cette conclusion sont naturellement de caractère économico-social : on lira avec intérêt l'argumentation, toujours ingénieuse, voire subtile, si elle n'est pas toujours convaincante (p. 347-355), fondée sur des passages de la *Vita Heliogabali* (valeur du sesterce), de la *Vita Aureliani* (prix de la soie) et de la *Vita Alexandri* (prix de la viande de porc et taux d'intérêt permis aux sénateurs pour leurs prêts). Viennent ensuite des considérations sur la noblesse sénatoriale et la bureaucratie, puis sur les deux tendances incarnées par Dioclétien (celle que reprendra plus tard Julien) et par Constantin, où se retrouvent plusieurs des thèmes antérieurement traités, sans que l'enchaînement paraisse très rigoureux. Dans les autres chapitres est développé le thème principal, à savoir le « phénomène adératif » : l'*adaeratio* des denrées, qui consiste à admettre le rachat en espèces des prestations en nature (chap. III-IV), et celle des personnes, qui autorise le rachat de la conscription par un impôt, l'*aurum tironicum* (chap. VI) ; un chapitre est même consacré à « certains aspects du problème démographique » (chap. V), où est discutée la thèse fameuse de Rostovtzeff sur l'opposition des citadins et des ruraux. Cette rapide analyse, qui ne saurait rendre compte des positions, toujours personnelles, souvent hardies, de l'auteur, donne une idée au moins des questions abordées dans cet ouvrage, un peu touffu à notre gré, mais riche de substance, et qui devra être consulté désormais par tous les historiens du Bas-Empire.

Jean-Rémy PALANQUE.

Massimiliano PAVAN, *La crisi della scuola nel IV secolo D. C.* : Bari, Laterza, 1952, 166 pages, 600 lire.

Dans ce petit livre, M. Pavan cherche avec raison à replacer ce qu'il appelle la « crise de l'école » dans le contexte politique et social de l'époque. Après nous avoir, en un premier chapitre, rappelé les principales lois scolaires de Dioclétien à Théodose II et la tendance de plus

en plus protectionniste de l'État, l'auteur étudie la réaction des classes cultivées dans cette nouvelle situation, et dans un troisième et dernier chapitre montre les problèmes que pose le développement du Christianisme dans le domaine scolaire.

Reconnaissons que le sujet n'est pas neuf, et que l'auteur, s'appuyant sur des travaux récents, ne peut que répéter ce que l'on sait déjà. En particulier, il nous semble inutile d'étudier une fois de plus l'attitude des Chrétiens vis-à-vis de l'école antique, surtout lorsqu'on part de saint Justin (IIe siècle) pour aboutir à Grégoire le Grand (VIIe siècle).

Le deuxième chapitre nous paraît plus intéressant, bien que souvent trop systématique. M. Pavan montre que dans les nouvelles conditions politiques on cherche à tous les échelons à monnayer au plus vite ce que l'on a appris à l'école du rhéteur ou du juriste, et cela surtout en Orient. D'où la désaffection pour les études dont on ne voit que le côté pratique, et surtout l'opposition entre la vieille noblesse sénatoriale, qui considère sa culture comme un patrimoine familial qu'il faut conserver à tout prix, et les nouveaux « clarissimes », qui cherchent à mettre à profit leurs connaissances pour avoir place dans le gouvernement impérial ; à Symmaque, représentant du premier groupe, s'opposent Nicomachus et Ausone. En fait, il s'agit là plus d'une crise morale des classes cultivées que d'une crise de l'école.

Pierre RICHÉ.

Archéologie et Épigraphie.

G. HACQUARD, J. DAUTRY et O. MAISANI, *Guide romain antique* : Paris, Hachette, 1952, 225 pages, nombreuses illustrations.

Voici un livre d'excellente intention et qui répond, nous dit-on, à un réel besoin des professeurs chargés de maintenir la culture latine dans les classes du second degré. Nous nous plaignons que les bacheliers ne sachent rien des institutions, de la littérature, de la vie, des réalités romaines. Ce petit guide promet de tout leur apprendre, et, en fait, tout y est condensé en formules frappantes, en tableaux, en schémas, qui doivent graver le contenu dans l'esprit des élèves. Nous sommes mauvais juges de l'utilité d'une telle entreprise. Pourtant, l'on ne peut que se demander si ces « digests » servent vraiment la cause qu'ils veulent défendre. L'aide-mémoire sonne trop souvent le glas de la discipline où l'on commence à le juger nécessaire. Qu'on nous permette de croire que l'essentiel de la culture classique n'est pas dans l'entassement de connaissances précises. Qu'il soit souhaitable de posséder quelques notions extérieures aux textes, nous n'en doutons pas. Est-il nécessaire à l'élève de savoir que « Fabius Pictor (mort après 201) et Cincius Alimentus (préteur en 210) écrivent leurs *Annales* en grec pour être lus à